

Compte-Rendu du Ciné-Climat

Lancement de la concertation
Grand Public du Plan Climat Air
Energie Territorial

25 Avril 2019



Cadre du PCAET

Le Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET) est la pierre angulaire de la sobriété énergétique, de la lutte contre le changement climatique et de l'amélioration de la qualité de l'air dans les territoires. C'est un projet territorial de développement durable. À la fois stratégique et opérationnel, il prend en compte l'ensemble de la problématique climat-air-énergie autour de plusieurs axes d'actions :

- **Réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES)**
- **Adapter le territoire au changement climatique**
- **Encourager la sobriété énergétique et réduire les consommations d'énergies**
- **Améliorer la qualité de l'air**
- **Développer les énergies renouvelables**

Le PCAET s'applique à l'échelle d'un territoire donné sur lequel tous les acteurs (entreprises, associations, citoyens...) sont mobilisés et impliqués. Autant de forces vives qui ont entre leurs mains « les cartes » pour limiter, à moins de 2° C, le réchauffement maximal de notre planète, fixé lors de la COP 21.

La phase de concertation

La concertation permet d'ouvrir un débat sur une question ou un projet avec les personnes concernées. Le décideur s'engage à restituer aux participants les résultats de la concertation et la manière dont il a, ou non, tenu compte de leurs avis.

La concertation est donc bien un processus de construction collective d'un projet avec les acteurs concernés : c'est un enrichissement du processus de décision, par l'implication des personnes concernées.

Concertier, c'est être prêt à revisiter le contenu d'un projet, cela implique d'avoir envie de le mettre en discussion en profondeur, de permettre une confrontation et une explicitation des points de vue des acteurs. La concertation est alors pleinement réalisée lorsqu'elle permet la co-construction, c'est-à-dire que ceux qui sont habituellement vus comme les destinataires d'action engagées par des autorités compétentes se trouvent réinvestis de la capacité d'intervenir sur la définition de ces actions.

Objectifs

Ce premier évènement Grand Public marque le lancement de la concertation. Il permet aux citoyens de participer à l'élaboration du plan climat. Voici ses objectifs :

1. Sensibiliser aux enjeux à travers la projection d'un film.
2. Faire émerger des idées d'action pour le territoire.
3. Inciter à participer à la concertation via les dispositifs en ligne.

Déroulé

- Discours introductif de l' élu référent Thierry LITZLER
- Projection du film « Après DEMAIN » réalisé par Cyril Dion et Laure Noualhat en 2018
- Débat en petits sous-groupes dans la salle autour des actions à mettre en œuvre sur le territoire
- Restitution des propositions des sous-groupes et présentation d'acteurs engagés (Espace Info>Énergie, mission coopérative citoyenne d'énergies renouvelables, politique transport-mobilité de l'agglomération)
- Présentation des dispositifs de concertation pour la suite de la démarche



Actions principales proposées par les participants :

Thèmes/Cibles	Propositions
Habitat/Habitants & Bâtiments	Favoriser des toitures végétalisées ou cultivées
Aménagements et déplacements	Mettre en place des pédibus
	Tarifcation plus incitative des transports en commun
	Un jour par mois sans voiture dans les rues
	Faire circuler les bus et tram plus longtemps, notamment la nuit
Activités économiques	Promouvoir les démarches de développement durable auprès des entreprises locales
	Utiliser une monnaie locale
	Lancer un chantier d'insertion en maraîchage bio sur un terrain de l'agglomération
Énergies renouvelables et sécurité énergétique	Favoriser financièrement l'intégration des énergies renouvelables
Consomm'action	Favoriser la mise en place d'un réseau d'alimentation locale Maraîchage en régie Coopérative de maraîchage
	Adopter une politique zéro déchets et favoriser un tri responsable
	Créer un lieu de partage de compétences pour apprendre à réparer plutôt que jeter
Séquestration carbone et adaptation	Développer des jardins partagés

Agenda des moments de concertation à venir :

- Depuis le 25 mars : concertation en ligne ouverte à tous à cette adresse : bit.ly/mobilisons-nous
- ⇒ Participer en tant que citoyen/ne
- ⇒ Participer en tant qu'entreprise, association, pour promouvoir vos engagements et attentes.
- Avril-Mai : présentation du diagnostic territorial dans le nouveau numéro du Mieux Ensemble.
- Juin : évènement Grand Public dédié à la mobilité

D'autres moments de concertation à destination des acteurs du territoire seront organisés (lycées, entreprises, associations...)

Participez au Plan Climat de Saint-Louis Agglomération

Face au changement climatique, nous pouvons tous agir, chacun à notre niveau. Nous vous proposons de participer à l'élaboration du Plan Climat-Air-Energie Territorial de Saint-Louis Agglomération en construisant un plan d'actions concrètes afin de :

- Réduire les consommations d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre ;
- Préserver notre qualité de vie et notre environnement ;
- Améliorer la qualité de l'air et l'adaptation de notre territoire aux effets du changement climatique.

Plus d'informations sur le Plan Climat de Saint-Louis Agglomération
<https://www.agglo-saint-louis.fr/fr/eco-citoyen/>



Choisissez votre type de contribution

- En tant que citoyen(ne), je complète un formulaire !
- En tant qu'entreprise, association, instance représentative... Je complète un cahier d'acteur !